

Portrait agroalimentaire du **BAS-SAINT-LAURENT**



LE PROFIL D'ENSEMBLE DE L'AGROALIMENTAIRE

au Bas-Saint-Laurent en 2010

Borné au nord par le fleuve Saint-Laurent, au sud par le Nouveau-Brunswick et l'État du Maine, le Bas-Saint-Laurent se déploie sur plus de 300 km entre La Pocatière et Les Méchins. Deux types de relief prédominent, les terrasses du littoral et les plateaux appalachiens. Les terrasses, d'une largeur de 5 à 8 km, s'élèvent graduellement vers l'intérieur des terres. Traversés du nord au sud par la vallée du Témiscouata et celle de la Matapédia, les plateaux appalachiens couvrent la majorité de la région.

Le Bas-Saint-Laurent se compose de huit municipalités régionales de comté (MRC): La Matapédia, Matane, La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska. Occupant 1,7% du territoire québécois, la superficie de 22 185 km² est répartie en 114 municipalités et 16 territoires non organisés¹, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec.

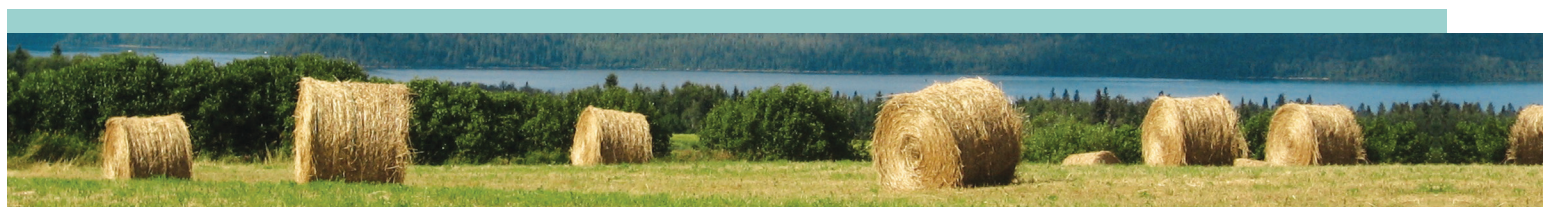
Selon les estimations de 2011 du *Profil régional de l'industrie agroalimentaire au Québec*, l'ensemble de l'industrie agroalimentaire (production agricole, transformation alimentaire, commerce de gros et de détail, restauration) correspond à 8% du produit intérieur brut (PIB) régional, estimé à 494 millions \$, et elle procure 18 % des

emplois régionaux. À elle seule, l'agriculture occupe 36% du PIB agroalimentaire régional.

Les ressources et les conditions naturelles propres à la région ont façonné l'industrie agroalimentaire. Le faible coût des terres agricoles, la qualité de l'eau de même que le climat frais et humide s'avèrent des avantages pour le développement du secteur agroalimentaire.

La fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dénombre 2 075 entreprises au Bas-Saint-Laurent, comparativement aux 2 173 inscrites en 2007. Cette légère baisse de 4 % est comparable à la tendance de l'ensemble des régions du Québec. En dépit de cette situation, les revenus d'exploitation régionaux ont connu une progression de 7 % entre 2007 et 2010, passant de 409 millions \$ à 439 millions \$.

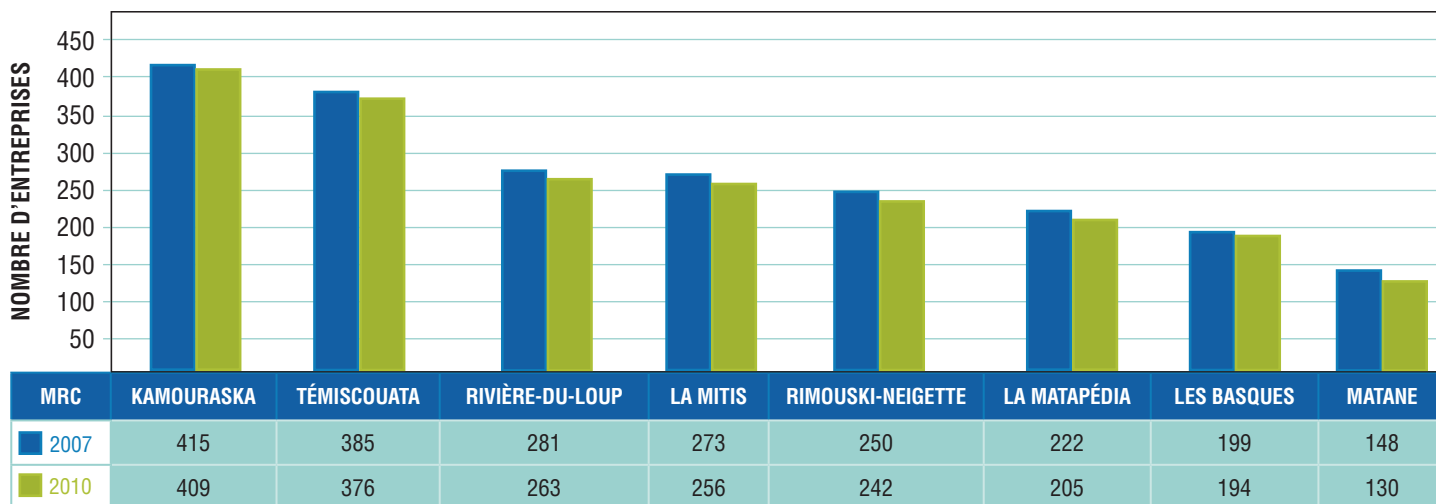
L'âge moyen de 51,8 ans des propriétaires agricoles du Bas-Saint-Laurent suit la tendance québécoise (51,4 ans), qui est l'âge moyen le plus faible au Canada, la moyenne étant de 54 ans, selon le *Recensement de l'agriculture de 2011*. Les 2 075 entreprises régionales appartiennent à 3 312 propriétaires, dont 26 % sont des femmes.



Dans le Recensement de l'agriculture de 2011, on dénombre 29 437 exploitants agricoles au Québec, ce qui représente une baisse de 4 % depuis 2006, alors que la diminution était de 10,3 % au Canada.

Source : Statistique Canada. *Recensement de l'agriculture de 2011*.

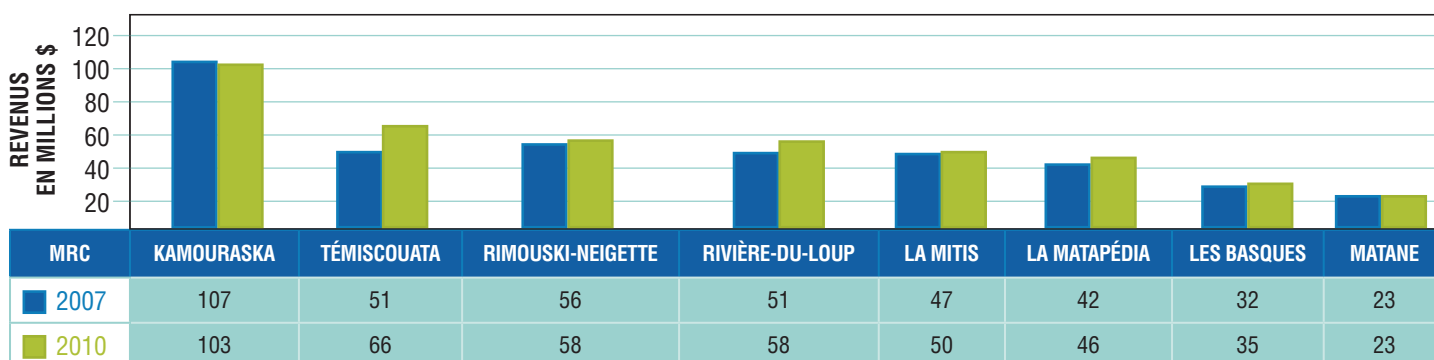
Figure 1 : Évolution par MRC du nombre d'entreprises agricoles au Bas-Saint-Laurent de 2007 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007 et 2010.

¹ Toute partie du territoire du Québec qui n'est pas celui d'une municipalité locale. Source : Gouvernement du Québec. *Loi sur l'organisation territoriale municipale, Ch. II, art. 7.*

Figure 2 : Évolution par MRC des revenus agricoles bruts au Bas-Saint-Laurent de 2007 à 2010



REVENU MOYEN PAR ENTREPRISE AGRICOLE : 211 887 \$

Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007 et 2010.

Certains éléments affectent particulièrement l'évolution du nombre d'exploitations agricoles. L'augmentation de la moyenne d'âge des propriétaires et l'absence d'une relève constituent des contraintes majeures pour la pérennité des entreprises. De plus, d'autres facteurs, telles la fluctuation des marchés, l'ouverture des frontières et la concurrence internationale, tant pour les productions avec ou sans contingentement, expliquent également ce phénomène.

Les 2 075 entreprises agricoles régionales exercent 3 693 activités, donc plusieurs s'adonnent à plus d'une production. Dans le Tableau 1, les entreprises sont classées en fonction de la principale source de revenus déclarés. L'ensemble des revenus agricoles est cependant pris en compte pour établir les revenus de chaque secteur d'activité.

Il existe une grande diversité quant à la principale source de revenus agricoles, une même entreprise pouvant générer des revenus d'une ou de plusieurs activités. Au Bas-Saint-Laurent, les revenus provenant d'activités autres que la production principale comptent pour 9 % des revenus agricoles. Puisque la majorité des revenus sont issus de l'activité principale, on en déduit que les entreprises sont spécialisées.



Au Québec, en 2010, les revenus agricoles bruts ont atteint 8,4 milliards de dollars, ce qui constitue une augmentation de 1,6 % par rapport à 2005. À l'échelle canadienne, les revenus agricoles bruts ont toutefois augmenté de 3,9 % pour la même période.

Source : Statistique Canada. Recensement de l'agriculture de 2011.

Tableau 1 : Répartition des entreprises agricoles du Bas-Saint-Laurent selon l'activité principale et les revenus agricoles bruts en 2010

RANG (SELON REVENUS)	ACTIVITÉ PRINCIPALE	NOMBRE D'ENTREPRISES ¹	POURCENTAGE (%)	REVENUS (MILLIONS \$) ²	POURCENTAGE (%)
1	Production laitière	752	36	234	53
2	Acériculture	413	20	50	11
3	Production bovine	303	15	39	9
4	Production porcine	41	2	36	8
5	Céréales et protéagineux	152	7	27	6
6	Production ovine	144	7	17	4
7	Pommes de terre	21	1	7	2
8	Horticulture ornementale	32	2	7	2
9	Fourrages	77	4	6	1
10	Fruits	27	4	2	2
11	Volailles	6		2	
12	Cultures abritées	7		2	
13	Apiculture	9		1	
14	Légumes	20		1	
15	Production caprine	11		1	
16	Chevaux gardés pour l'élevage	18		1	
-	Autres	42	2	7	2
TOTAL		2 075	100	439	100

¹ Les entreprises ont été associées à l'activité dont elles retirent la majorité de leurs revenus. ² Les revenus sont ceux générés par l'ensemble des entreprises qui exercent cette activité.
Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

On note que le revenu principal des exploitations provient à 62 % des productions animales, ce qui correspond à 75 % des revenus agricoles de la région. Parmi les productions végétales, l'acériculture génère, à elle seule, 11 % des revenus. Les grandes cultures et les fourrages totalisent, quant à eux, 7 % des revenus et l'horticulture 5 %.

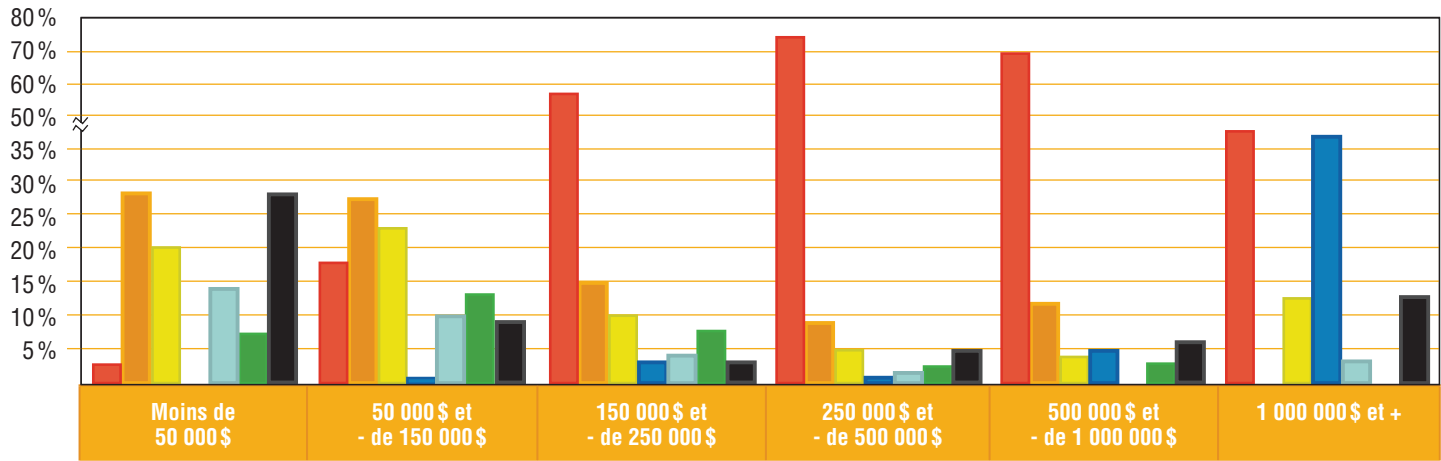
En 2010, 9 % des entreprises déclarent des revenus égaux ou supérieurs à 500 000\$, ce qui représente 36 % de l'ensemble des revenus agricoles régionaux, alors que les exploitations générant entre 150 000\$ et 500 000\$ en produisent 51 %. La majorité des entreprises agricoles (53 %) ont cependant des revenus inférieurs à 150 000\$ et plusieurs trouvent un complément de revenus non agricole à l'extérieur.

Tableau 2 : Répartition par strate de revenus du nombre d'entreprises au Bas-Saint-Laurent en 2010

STRATE DE REVENUS (\$)	NOMBRE D'ENTREPRISES	POURCENTAGE (%)	REVENUS BRUTS (EN MILLIONS \$)	POURCENTAGE (%)
Moins de 50 000 \$	617	30	13	3
50 000 \$ et - de 150 000 \$	488	23	45	10
150 000 \$ et - de 250 000 \$	335	16	66	15
250 000 \$ et - de 500 000 \$	451	22	157	36
500 000 \$ et - de 1 000 000 \$	145	7	95	22
1 000 000 \$ et +	39	2	63	14
TOTAL	2 075	100	439	100

Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

Figure 3 : Répartition par strate de revenus du pourcentage d'entreprises au Bas-Saint-Laurent selon la principale source de revenus en 2010



Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.



87 % des revenus agricoles du Bas-Saint-Laurent proviennent de cinq productions :



L'UTILISATION DU SOL

En 2010, les entreprises agricoles occupent un territoire de 340 048 ha, dont 54 % est cultivé (181 985 ha). Le Tableau 3 représente la répartition des superficies agricoles en fonction de leur usage.

Tableau 3 : Répartition des superficies agricoles au Bas-Saint-Laurent en 2010

SECTEUR	NOMBRE D'ENTREPRISES AGRICOLES	SUPERFICIES (ha)
CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX		
Orge	780	23 020
Avoine	591	15 639
Céréales mélangées	166	3 660
Blé (alimentation animale)	160	3 545
Canola	82	2 306
Blé (alimentation humaine)	49	1 039
Soya	36	687
Maïs-grain	18	255
Sarrasin	13	228
Autres	9	207
TOTAL		50 586
FOURRAGES		
Foin sec et ensilage	1 456	113 685
Pâturages	694	11 199
Maïs ensilage	156	2 617
Autres	67	1 512
TOTAL		129 013
FRUITS	69	267
LÉGUMES	65	1 045
CULTURES ABRITÉES	42	7
HORTICULTURE ORNEMENTALE	27	351
AUTRES CULTURES	55	716
TOTAL		2 386
SUPERFICIES EN CULTURE		181 985
Boisés de ferme		114 685
Terres en friche déclarées		2 434
Autres superficies*		8 337
SUPERFICIES NON CULTIVÉES		125 456
Boisés acériques	570	32 607
TOTAL DES SUPERFICIES		340 048

*Autres superficies non cultivées : bâtiments, cours, chemins de ferme, etc.

SUPERFICIE MOYENNE PAR ENTREPRISE AGRICOLE: 164 HECTARES

Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

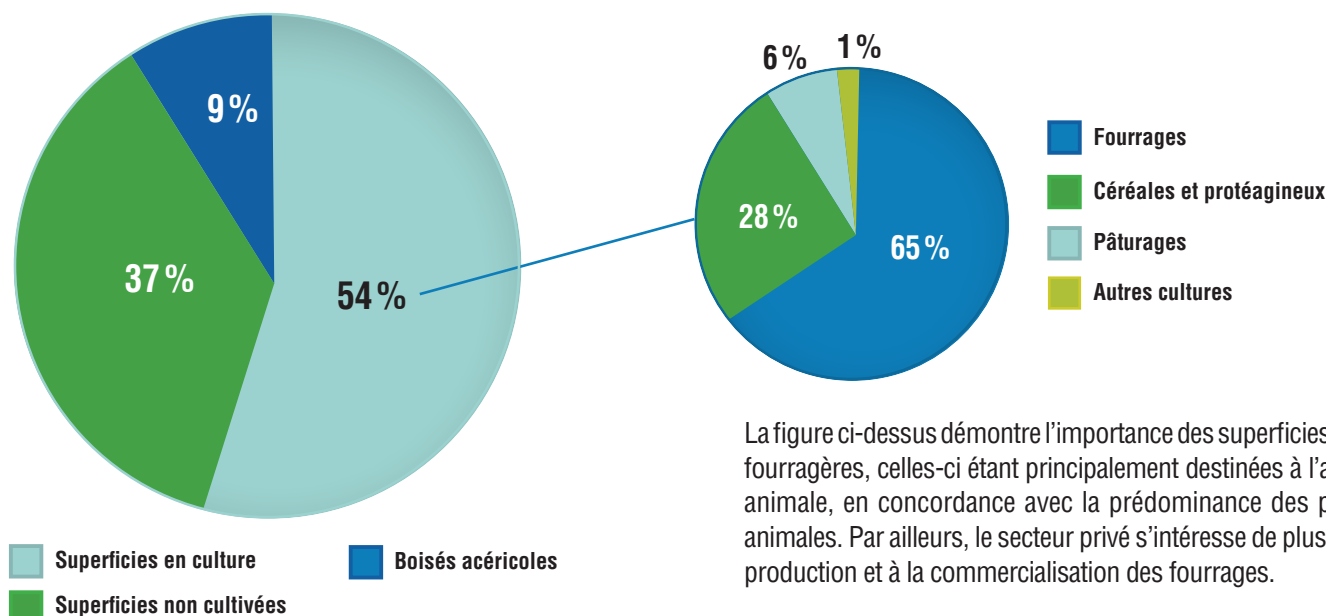


« [...] de nouvelles possibilités de développement surgissent pour la mise en valeur de terres agricoles actuellement sous-exploitées, l'utilisation de sous-produits de l'agriculture [...] ou l'expansion de productions dans des secteurs non traditionnels. »

Source : MAPAQ. Le Plan stratégique 2011-2014 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2012, p.17.

Dans le secteur des céréales et protéagineux, on dénombre 1 257 entreprises produisant une ou plusieurs céréales. Quant à la production de plantes fourragères, elle est effectuée par 1 474 exploitations agricoles.

Figure 4 : Répartition des superficies agricoles au Bas-Saint-Laurent en 2010



La figure ci-dessus démontre l'importance des superficies en cultures fourragères, celles-ci étant principalement destinées à l'alimentation animale, en concordance avec la prédominance des productions animales. Par ailleurs, le secteur privé s'intéresse de plus en plus à la production et à la commercialisation des fourrages.

Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ANIMALES

Malgré une certaine baisse du nombre d'entreprises dans la plupart des types d'élevage, les exploitations de la région se consolident et accroissent leur productivité, tout en contribuant à une occupation dynamique du territoire. Pour l'ensemble de la section des productions animales, les entreprises qui déclarent une tête ou plus sont prises en compte.

voire même difficile. Cette tendance sous-tend une croissance de la production par entreprise et une augmentation du cheptel. En effet, le nombre de vaches est passé de 37 801 en 2007 à 38 524 en 2010, selon les fiches d'enregistrement du MAPAQ. Ainsi, on note une croissance du quota détenu et des revenus.

PRODUCTION LAITIÈRE

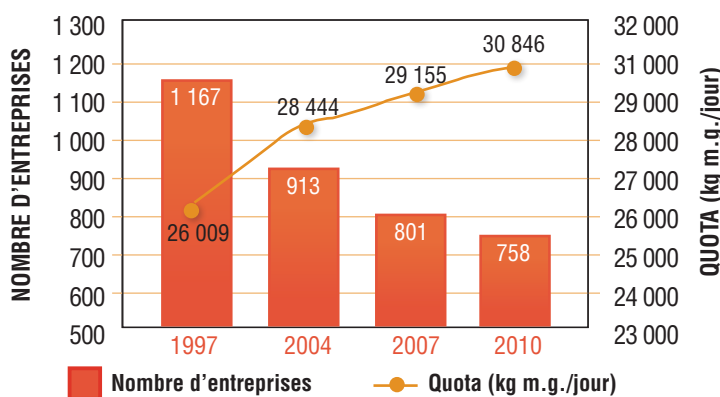
En 2010, la production laitière constitue la première source de revenus pour 36 % des entreprises, représentant 53 % des revenus agricoles. Même si le nombre d'entreprises laitières est à la baisse depuis plusieurs années, la quantité de quotas détenue régionalement est à la hausse, et ce, dans un contexte où son acquisition est limitée,

Tableau 4 : Répartition par MRC du quota laitier au Bas-Saint-Laurent en 2010

MRC	QUOTA (kg m.g./jour)
Kamouraska	9 340
Rivière-du-Loup	4 528
La Mitis	3 597
Rimouski-Neigette	4 333
La Matapédia	3 068
Témiscouata	2 264
Les Basques	2 274
Matane	1 442
TOTAL Bas-Saint-Laurent	30 846

Sources : Fédérations des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud, données en date du 31 décembre 2010.

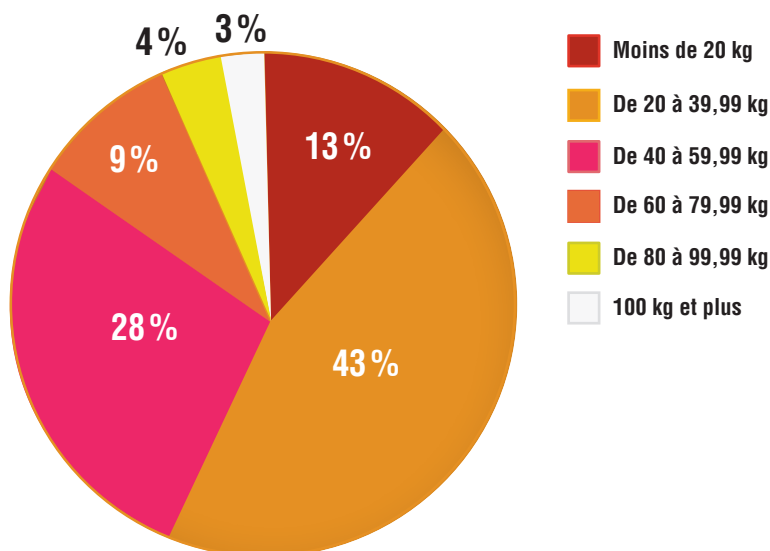
Figure 5 : Évolution de la production laitière au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010 et Fédérations des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud, données en date du 31 décembre 2010.

En 2010, le Bas-Saint-Laurent possède 12 % des entreprises laitières du Québec et 10 % du quota provincial. Le quota moyen possédé est de 43,2 kg m.g./jour, comparativement à la moyenne provinciale de 47,3 kg m.g./jour. La MRC de Kamouraska se distingue particulièrement en production laitière, avec plus de 30 % du quota détenu.

Figure 6 : Répartition des entreprises agricoles en production laitière au Bas-Saint-Laurent selon la catégorie de quota possédé en 2010



Sources : Fédérations des producteurs de lait du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud, données en date du 31 décembre 2010.

Les principaux enjeux à considérer pour l'évolution de la production laitière sont l'intégration d'une relève bien formée, l'amélioration des coûts de production et le maintien du quota détenu régionalement.

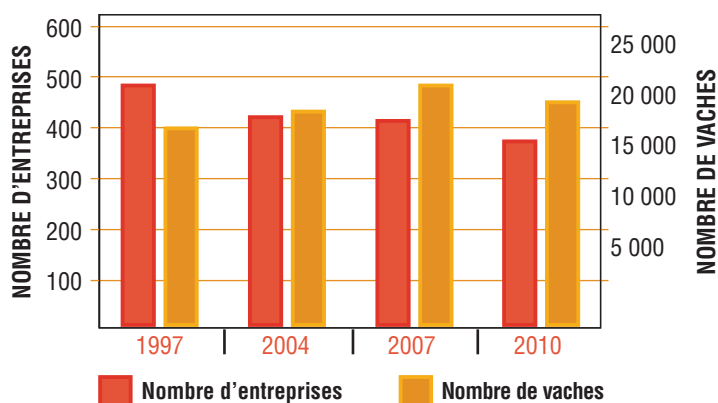


PRODUCTION BOVINE

La production bovine se classe au deuxième rang des productions animales et elle est répartie en trois catégories établies en fonction du poids atteint par animal commercialisé : la production vache-veau, la semi-finition et la finition.

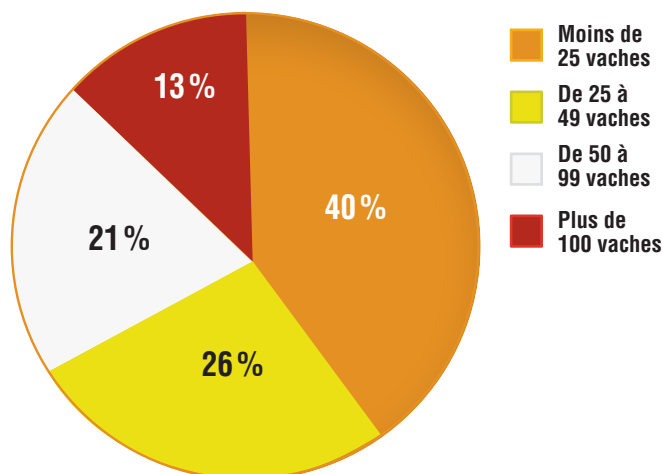
La production vache-veau prédomine le portrait du secteur avec 373 entreprises, totalisant près de 8 % des entreprises bovines du Québec. En tenant seulement compte des exploitations de 12 vaches et plus, le nombre d'entreprises se situe à 320, avec une moyenne de 57 vaches.

Figure 7 : Évolution de la production vache-veau au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

Figure 8 : Répartition de la taille des entreprises bovines au Bas-Saint-Laurent selon le nombre de vaches en 2010

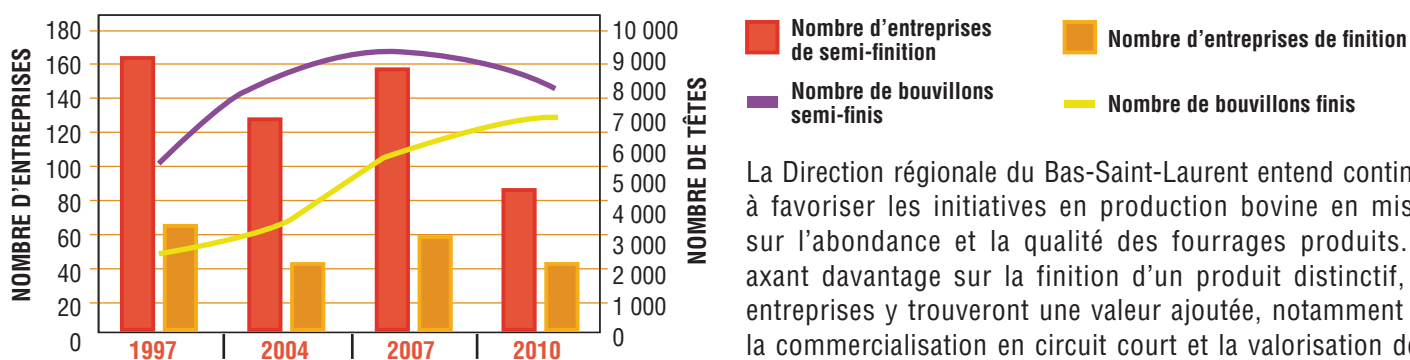


Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

En 2010, on dénombre plus de 15 700 bovins d'engraissement répartis presque également entre la semi-finition et la finition. De 2007 à 2010, on note une légère diminution de 4 % du nombre de têtes pour l'ensemble des bouvillons semi-finis et finis. À l'échelle nationale, le Bas-Saint-Laurent produit 9 % des bouvillons semi-finis et 3 % des bouvillons finis.



Figure 9 : Évolution de la production bovine (semi-finition et finition) au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

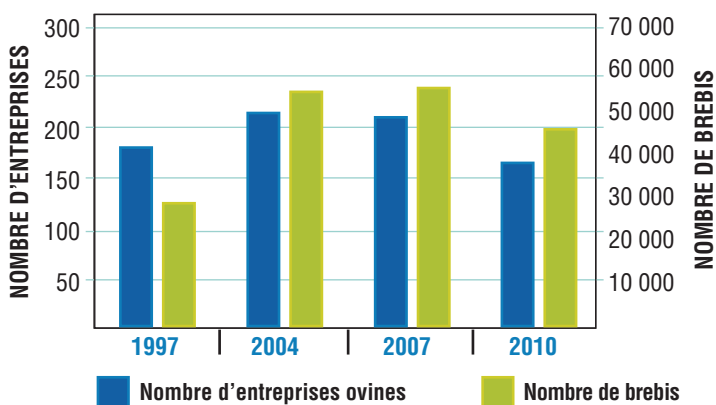
La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent entend continuer à favoriser les initiatives en production bovine en misant sur l'abondance et la qualité des fourrages produits. En axant davantage sur la finition d'un produit distinctif, les entreprises y trouveront une valeur ajoutée, notamment par la commercialisation en circuit court et la valorisation de la traçabilité.

PRODUCTION OVINE

Le Bas-Saint-Laurent regroupe 16 % des entreprises ovines et possède 30 % du cheptel de brebis au Québec. Ce secteur produit plus du tiers des agneaux lourds de la province. De 2007 à 2010, malgré une diminution du nombre d'entreprises et du nombre de brebis, le nombre de brebis par entreprise est stable et se maintient à près de 275.



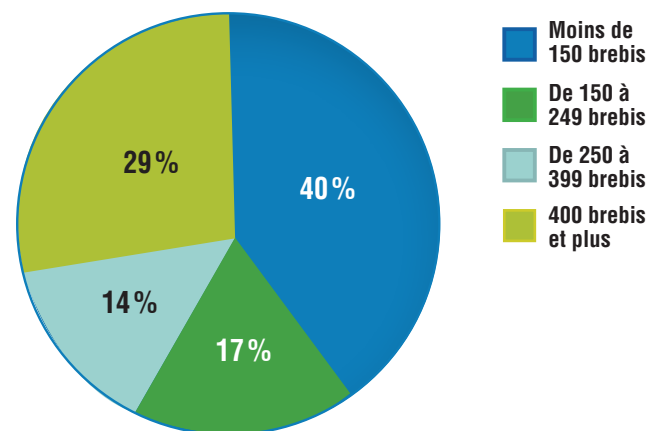
Figure 10 : Évolution de la production ovine au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

Les producteurs ovins démontrent une bonne capacité d'adaptation quant aux enjeux et aux défis reliés au secteur. En effet, les entreprises ont amorcé un tournant orienté vers l'augmentation des kilogrammes produits par brebis. Le dynamisme des producteurs, la présence de sujets de qualité, l'amélioration constante de la

Figure 11 : Répartition de la taille des entreprises ovines au Bas-Saint-Laurent selon le nombre de brebis en 2010



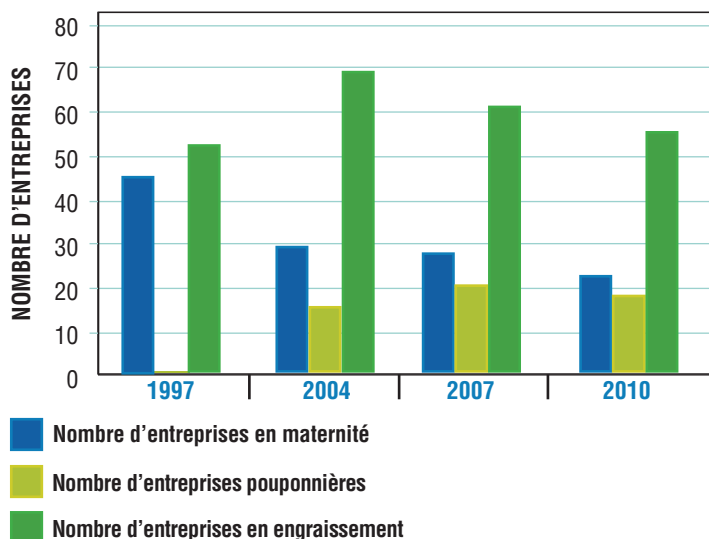
Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

production d'agneaux répondant aux exigences du marché ainsi que la prise en charge de l'assainissement des troupeaux permettront à la production ovine régionale de continuer à se démarquer.

PRODUCTION PORCINE

La production porcine est toujours d'importance et l'on note la présence de divers intégrateurs. En fonction du nombre d'entreprises et des revenus, cette production se positionne au quatrième rang, générant 8 % des revenus agricoles.

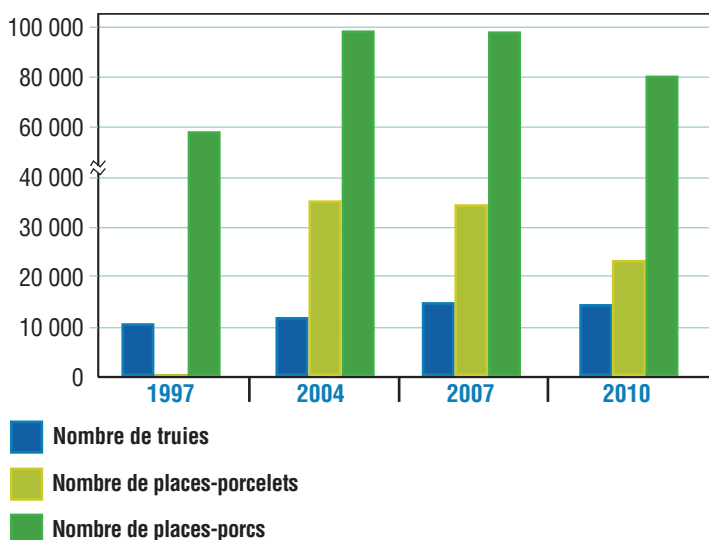
Figure 12 : Évolution du nombre d'entreprises porcines au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

Le nombre de truies reproductives est demeuré relativement stable de 1997 à 2010, malgré une faible baisse des entreprises spécialisées en maternité. On constate ainsi l'augmentation du nombre d'animaux par maternité et la consolidation des exploitations. La diminution du nombre d'entreprises en engraissement de porcelets, jumelée à un nombre de truies stable, nous permet de déduire qu'un plus grand nombre de porcelets sevrés seraient envoyés à l'extérieur de la région pour l'engraissement, tel que l'illustrent les Figures 12 et 13.

Figure 13 : Évolution de la production porcine au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.



La venue d'une filière porcine biologique régionale offre des opportunités de développement pour un secteur ébranlé, depuis plusieurs années, par les différents contrecoups reliés aux marchés et à la production, ainsi que par l'augmentation de la production porcine des pays émergents.

LES AUTRES PRODUCTIONS ANIMALES

On retrouve plusieurs autres productions animales sur notre territoire. En fonction du nombre d'entreprises, les productions de chèvres, de veaux de grain et de chevaux s'y classent en tête de liste. D'autres productions, comme celles des volailles, des cervidés ou l'apiculture, se démarquent de plus en plus.

Les productions de chèvres et de veaux de grain demeurent stables. Les entreprises caprines sont principalement situées dans la MRC des Basques, alors que les élevages de veaux de grain sont répartis dans les MRC de La Matapédia, de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. L'expansion de ces secteurs semble toutefois limitée, en raison des défis liés à la production, des difficultés de commercialisation et des ententes conclues avec les transformateurs.

De 2007 à 2010, le secteur des chevaux a progressé de façon importante. Il s'agit cependant d'un secteur destiné davantage au loisir qu'à la production. Seulement 18 producteurs, sur un total de 218 possédant des chevaux, en retirent leur revenu principal.

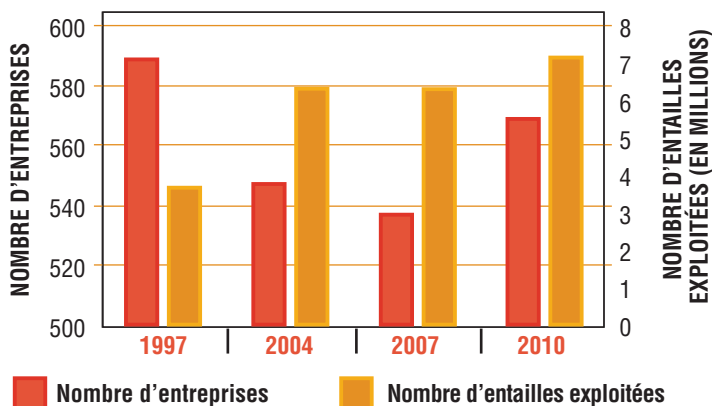
L'ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS VÉGÉTALES

L'acériculture est au premier rang des productions végétales, selon le revenu généré et le nombre d'entreprises. La majorité des productions végétales est toutefois destinée à l'alimentation du bétail. Le secteur horticole poursuit, quant à lui, son développement et génère des revenus substantiels, en dépit de la faible dimension des superficies exploitées.

ACÉRICULTURE

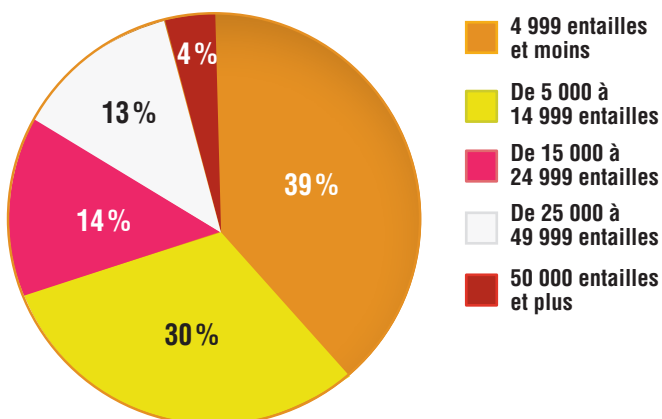
En 2010, 20 % des exploitations se spécialisent en acériculture. De plus, 7 % des entreprises en retirent un revenu complémentaire et le secteur représente 11 % des revenus régionaux. La région se démarque avec le plus grand nombre d'entailles par entreprise au Québec. Plus de 7,2 millions d'entailles sont exploitées principalement sur des terres privées. En 2010, selon les données du MAPAQ, le potentiel déclaré d'entailles non exploitées se situe à plus d'un million. Le Témiscouata est, sans contredit, la principale MRC productrice de sirop d'érable, avec 44 % des entreprises, 67 % des entailles exploitées et 66 % des superficies, générant près de 36 millions \$ de revenus.

Figure 14 : Évolution de la production acéricole au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

Figure 15 : Répartition des entreprises acéricoles au Bas-Saint-Laurent selon le nombre d'entailles exploitées en 2010



Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.



Le secteur acéricole régional présente un fort potentiel de développement dont il faut davantage tirer profit, en raison de la demande croissante des marchés intérieur et extérieur. La rareté et l'exclusivité des produits acéricoles favorisent grandement la région. Il importe donc de favoriser la commercialisation des produits de l'érable et de maximiser la plus-value issue de la transformation du sirop aux niveaux local, régional et international.

CÉRÉALES ET PROTÉAGINEUX

En 2010, le secteur des céréales et protéagineux représente 6 % des revenus agricoles régionaux. Se classant quatrième en fonction du nombre d'entreprises et cinquième en matière de revenus, ces productions apportent un revenu principal à 152 entreprises et l'ensemble du secteur génère 27 millions \$.

La production de céréales reste globalement stable dans la région (Tableau 5). On observe l'implantation de céréales et de protéagineux à haute valeur économique, remplaçant ainsi une partie des surfaces ensemencées pour l'alimentation animale. Il importe de favoriser et d'encourager le développement des marchés, tels que les céréales sans gluten, les céréales biologiques ou les céréales pour l'alimentation humaine, afin d'augmenter et de diversifier les sources de revenus du secteur.

Tableau 5: Évolution des superficies cultivées (ha) des céréales et protéagineux au Bas-Saint-Laurent de 2004 à 2010

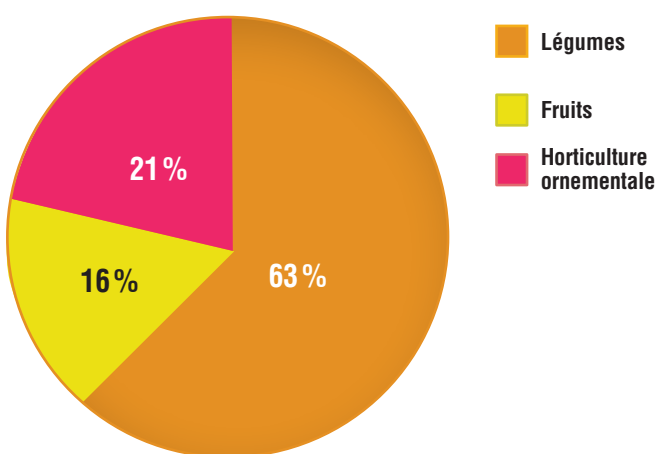
	2004	2007	2010	Ratio 2010/2007
Orge	30 245	25 482	23 020	90 %
Avoine	15 699	14 429	15 639	108 %
Céréales mélangées	4 399	5 077	3 660	72 %
Blé (alimentation animale)	3 428	3 229	3 545	110 %
Canola	1 690	1 763	2 306	131 %
Blé (alimentation humaine)	106	278	1 039	374 %
Soya	232	562	687	122 %
Maïs-grain	487	558	255	46 %
Sarrasin	0	38	228	600 %
Lin	nd	29	32	110 %
Autres	187	59	175	297 %
TOTAL	56 473	51 504	50 586	98 %

Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2004, 2007 et 2010.

L'HORTICULTURE²

En 2010, une superficie de 1 663 ha est consacrée à l'horticulture. Les différentes productions horticoles présentent une valeur commerciale appréciable et elles occupent près de 1 % de la superficie régionale cultivée. L'ensemble du secteur horticole et des cultures abritées rapporte plus de 19 millions \$ de revenus, soit 5 % des revenus agricoles régionaux.

Figure 16: Répartition des superficies cultivées en production horticole au Bas-Saint-Laurent en 2010



Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

Le Bas-Saint-Laurent offre certains avantages pour les différentes productions horticoles. En effet, la région est réputée pour ses terres cultivables à prix abordables, une bonne diversité des types de sol, un climat frais limitant la propagation des insectes et des maladies ainsi qu'une couverture de neige favorisant la survie des plantes durant la saison hivernale. La production de pommes de terre de semence, la production horticole biologique

et celles de certains petits fruits profitent de ces conditions agroclimatiques.

Le climat frais, et principalement les gels tardifs du printemps et hâtifs de l'automne, s'avère parfois un inconvénient limitant le développement de certaines cultures. En revanche, le réchauffement climatique et le développement de technologies permettent d'allonger la saison de production et de contrer certaines problématiques, notamment par le recours aux grands tunnels, à la plasticulture, à l'implantation de nouvelles variétés, etc.

Hormis quelques productions comme la pomme de terre, les arbres de Noël, les fraises et les courges d'hiver, la production horticole est principalement écoulee sur les marchés régionaux. La commercialisation des produits en circuits courts (marchés publics, vente à la ferme, paniers, vente par le biais d'Internet) s'implante depuis les dernières années, proposant une avenue intéressante à exploiter.

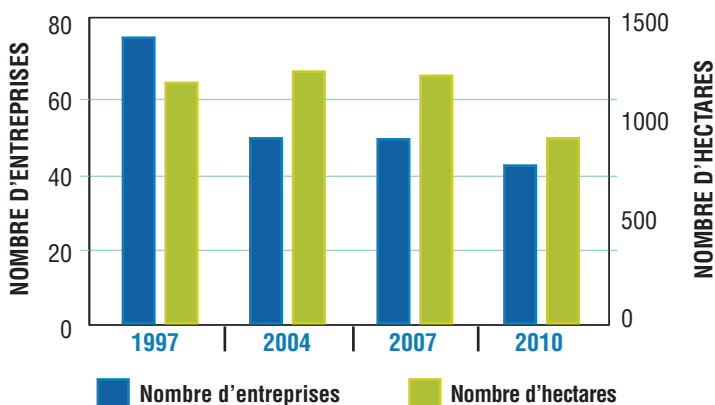


² L'horticulture regroupe les cultures fruitière, maraîchère et ornementale.

LÉGUMES

La production de légumes couvre 63 % de la superficie horticole régionale avec 1 045 ha et elle représente 47 % des revenus horticoles. La culture des pommes de terre correspond à plus de 92 % (965 ha) des superficies en culture maraîchère de la région et à 5,5 % des superficies en culture de pommes de terre au Québec.

Figure 17 : Évolution de la production de pommes de terre au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

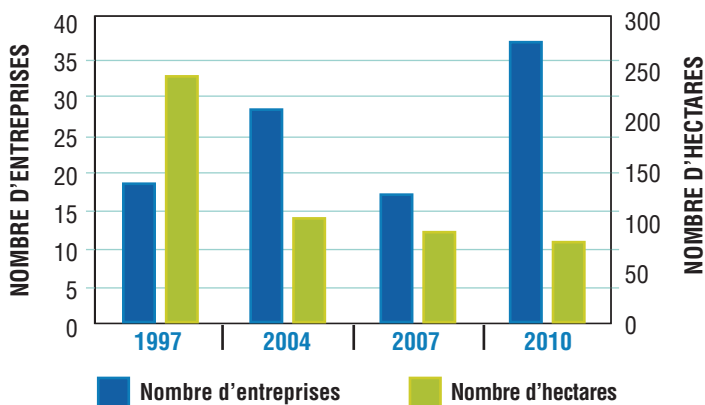
Notre région se démarque par la production de semences de haute qualité phytosanitaire, malgré une décroissance de la production des pommes de terre au cours des dernières années (Figure 17). Le Bas-Saint-Laurent demeure la deuxième région en importance dans la culture de semences, avec 21 % des entreprises et des superficies du Québec. Près de 50 % des superficies dédiées aux pommes de terre (465 ha) sont occupées par 13 entreprises spécialisées dans la production de semences.

Les autres productions maraîchères sont, par ordre d'importance, les cucurbitacées (courges spaghetti et citrouilles), le maïs sucré, les fines herbes, les choux et les brocolis. Bien que la superficie cultivée en légumes diminue légèrement, le nombre d'entreprises

du secteur a plus que doublé (+118 %) et les revenus se situent à plus de 1 million \$. Cette croissance s'explique, entre autres, par une augmentation marquée d'exploitations maraîchères privilégiant la vente directe aux consommateurs. Ces entreprises cultivent habituellement plus d'une variété de légumes sur des superficies restreintes, et plusieurs d'entre elles s'adonnent à la production biologique.



Figure 18 : Évolution de la production maraîchère au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



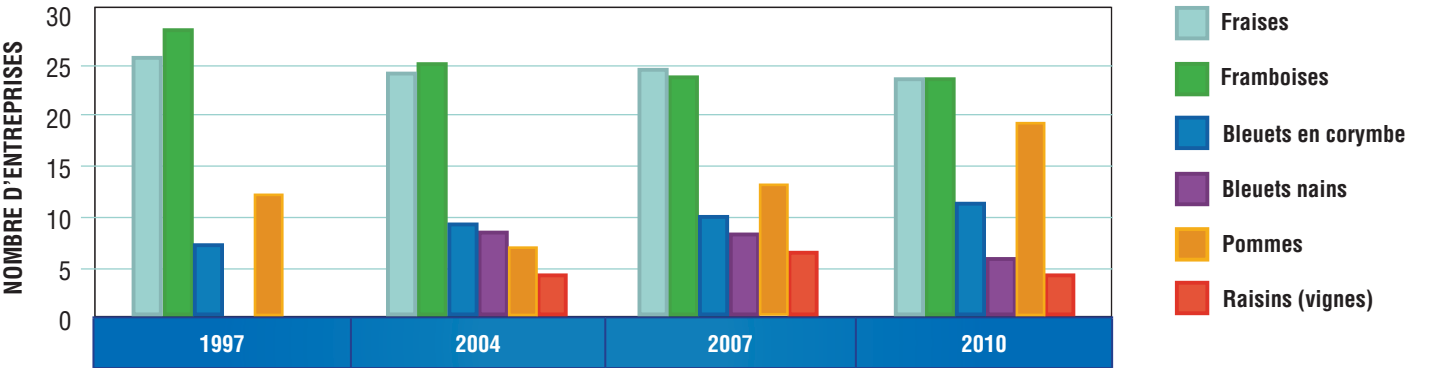
Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

FRUITS

La production de fruits occupe 16 % de la superficie horticole avec 267 ha, générant plus de 2,4 millions \$, ce qui correspond à 14 % des revenus horticoles. Par ordre d'importance selon la superficie, les principaux fruits cultivés sont les fraises, les bleuets, les pommes, les raisins et les framboises. Occupant 38 % des superficies cultivées en fruits, la production de fraises arrive au premier rang des cultures fruitières, mais elle demeure stable depuis 1997. Les superficies en culture de bleuets se sont, quant à elles, accrues de 15 % entre 2007 et 2010. Celles destinées aux productions de pommes et de raisins augmentent aussi et l'on observe l'émergence de nouvelles cultures, notamment la camerise, le cerisier et l'amélanchier.

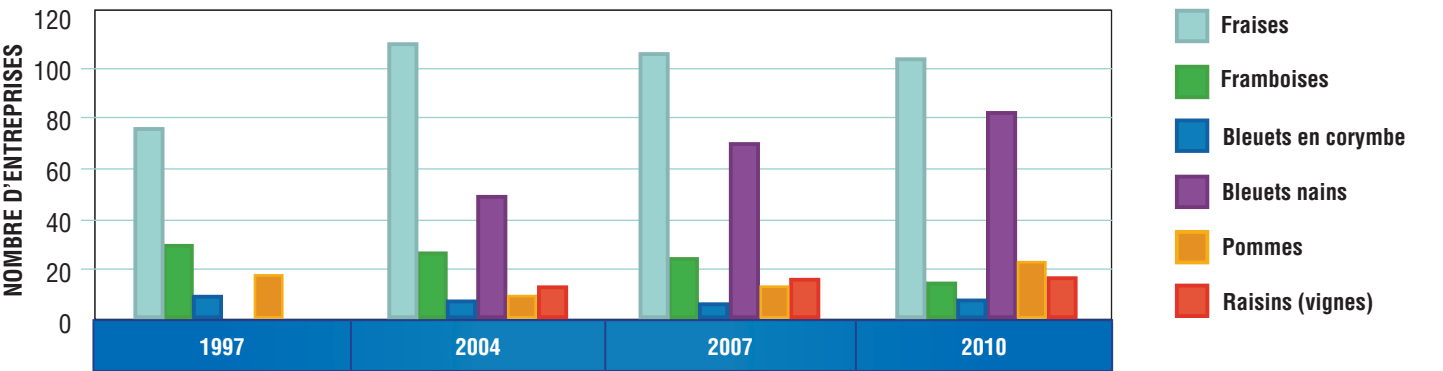


Figure 19 : Évolution du nombre d'entreprises en production fruitière au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

Figure 20 : Évolution des superficies cultivées en hectares des productions fruitières au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

Les productions fruitières conventionnelles (fraises et framboises) sont développées, mais l'accroissement de ces productions est possible dans certaines MRC. La culture de bleuets, quant à elle, s'est accrue considérablement au cours des dernières années (Figure 20). Le choix des sites et les prix offerts sont des facteurs déterminants pour la réussite de ces productions.

L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

L'horticulture ornementale correspond à 21 % de la superficie horticole avec 351 ha. Près de 95 % de ces superficies sont des cultures en champ, majoritairement des productions d'arbres de Noël (38 %) et de gazon (35 %). Les principales superficies consacrées aux arbres de Noël se retrouvent dans les MRC de La Matapédia et de Rivière-du-Loup.

Tableau 6 : Évolution de la production horticole ornementale au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010

PRODUCTIONS		1997	2004	2007	2010	RATIO 2010/2007
Horticulture ornementale	Entreprises	7	26	20	18	90 %
	Hectares	33	125,5	179,4	222,9	124 %
Arbres de Noël	Entreprises	4	8	11	11	-
	Hectares	n/d	107,6	109,7	127,9	117 %

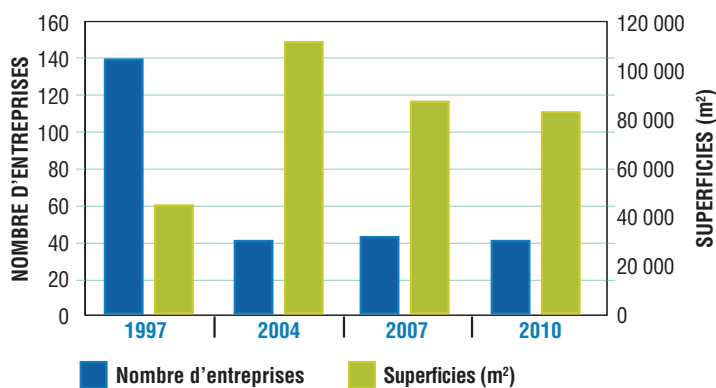
Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.

CULTURES ABRITÉES

En 2010, les superficies en serre couvrent un espace de 83 566 m², dont 74 % est consacré aux trois productions suivantes : les fleurs annuelles en caissettes et en jardinières (37 %), les plants forestiers (30 %) et les tomates (7 %). Bien que le nombre d'entreprises serricoles soit relativement stable depuis

2004 (Figure 21), les superficies cultivées diminuent, ce qui s'explique par les coûts élevés de chauffage et la forte compétition des marchés. Par ailleurs, l'utilisation de tunnels pour la culture des légumes accroît la production, mais cela n'est toutefois pas comptabilisé avec les superficies en cultures abritées.

Figure 21 : Évolution des superficies (m²) des cultures abritées au Bas-Saint-Laurent de 1997 à 2010



Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 1997, 2004, 2007 et 2010.



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

La production biologique poursuit son expansion et la région détient 10 % des entreprises biologiques du Québec. Ainsi, 6 % des entreprises agricoles régionales sont certifiées biologiques et elles génèrent 6 % des revenus agricoles.

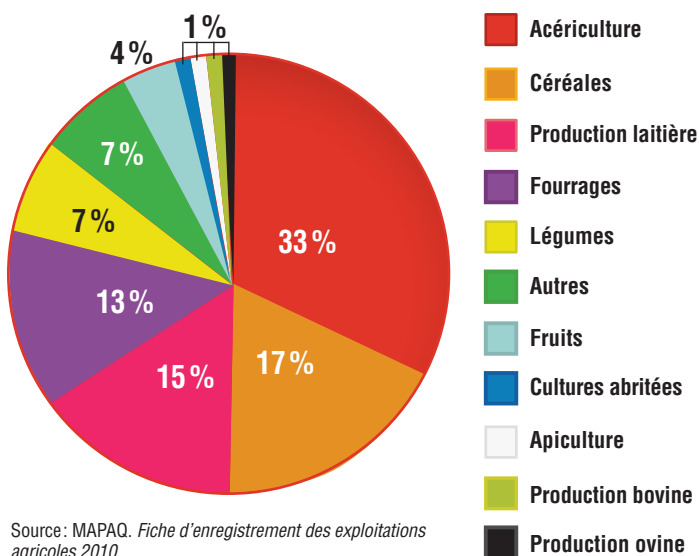
Tableau 7 : Répartition par MRC des entreprises biologiques au Bas-Saint-Laurent en 2010

MRC	NOMBRE D'ENTREPRISES	POURCENTAGE (%)	REVENUS (EN MILLIONS \$)	POURCENTAGE (%)
Témiscouata	46	34	13	46
Rimouski-Neigette	19	14	4	13
Rivière-du-Loup	17	13	3	10
La Matapédia	15	11	2	8
Kamouraska	13	10	2	9
Matane	10	8	2	6
La Mitis	7	5	1	3
Les Basques	7	5	1	5
TOTAL	134	100	28	100

Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.



Figure 22 : Répartition des productions biologiques au Bas-Saint-Laurent en 2010



Source : MAPAQ. Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010.

Les entreprises biologiques sont présentes dans la majorité des productions agricoles. D'ailleurs, la région accueille le plus grand nombre d'entreprises laitières et apicoles biologiques au Québec. La plus importante proportion des entreprises biologiques provient du secteur acéricole (Figure 22), positionnant le Bas-Saint-Laurent au deuxième rang provincial en nombre d'entreprises acéricoles biologiques.

La ferveur des consommateurs envers les aliments biologiques est une tendance qui devrait se poursuivre dans les prochaines années. Le développement d'outils et de méthodes de production, accompagné de l'implantation d'une structure spécifique destinée à la commercialisation des produits biologiques, faciliteront l'accès des plus petites entreprises aux marchés.



« [...] le Ministère continuera de reconnaître le potentiel du secteur biologique pour le développement de l'industrie bioalimentaire et celui des régions. Il poursuivra donc ses efforts dans ce secteur afin d'accroître le nombre d'entreprises qui offrent des produits biologiques. »

Source : MAPAQ. Le Plan stratégique 2011-2014 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2012, p.17.

LA COMMERCIALISATION ET LA RESTAURATION

Depuis 2007, le nombre d'entreprises commercialisant par le biais des circuits courts est passé de 133 à 166, ce qui constitue une augmentation de 25%. L'autocueillette, les kiosques à la ferme et les marchés publics sont, par ailleurs, des outils qui dynamisent le milieu régional. Ces marchés de proximité favorisent la rencontre entre les

producteurs et les consommateurs. Une habitude de consommation de produits régionaux se crée, fidélisant ainsi la clientèle. Malgré leur caractère saisonnier, ces types de mise en marché exigent de nombreux efforts, de la production à la mise en marché, sans oublier la promotion, mais ils favorisent l'augmentation du chiffre d'affaires des entreprises.

Tableau 8 : Évolution des entreprises commercialisant en circuits courts au Bas-Saint-Laurent de 2007 à 2010

TYPE DE MISE EN MARCHÉ	NOMBRE D'ENTREPRISES		POURCENTAGES MOYENS DES REVENUS TOTAUX (%)	
	2007	2010	2007	2010
Kiosques à la ferme	115	139	46	41
Marchés publics	28	59	29	44
Autocueillette	32	35	46	35

Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007 et 2010.

La région bénéficie de plusieurs activités à caractère agroalimentaire, dont six marchés publics situés dans les municipalités de La Pocatière, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski, Sainte-Flavie et Amqui. De plus, trois entreprises se spécialisent dans la mise en marché collective de produits agricoles régionaux sur Internet et de nombreuses exploitations agricoles utilisent également ce moyen pour commercialiser leurs produits. Enfin, l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) attire de plus en plus de clients et facilite, par le fait même, le démarrage de petites et de moyennes entreprises, principalement dans le domaine maraîcher.

Le mode de commercialisation traditionnel est évidemment toujours très présent. L'ensemble des activités de commercialisation de la région contribue à 24 % du PIB agroalimentaire régional et à 37 % de l'emploi.

En terminant, il ne faut pas oublier la restauration qui est un volet important de la commercialisation. Malgré la diminution de sa contribution au PIB régional, elle représente encore en 2011, un moteur économique significatif de 18 % du PIB et de 29 % de l'emploi du secteur agroalimentaire de la région.



L'AGROTOURISME

Les principales activités agrotouristiques sont les visites et l'animation à la ferme, l'hébergement et la restauration ainsi que la promotion et la vente de produits agroalimentaires. Ces activités sont toutefois marginales au Bas-Saint-Laurent, puisque seulement 2 % des entreprises proposent des activités agrotouristiques. Par ailleurs, il s'agit principalement d'activités saisonnières et acéricoles.

La lecture du Tableau 9 illustre qu'entre 2007 et 2010 le nombre d'entreprises ayant une offre agrotouristique demeure stable. Considérant que la région est maintenant une destination touristique et non plus seulement un lieu de passage, il y a un intérêt à accroître les activités agrotouristiques.

Tableau 9 : Répartition par MRC du nombre d'entreprises agrotouristiques au Bas-Saint-Laurent en 2007 et 2010

MRC	NOMBRE D'ENTREPRISES AGROTOURISTIQUES	
	2007	2010
Rimouski-Neigette	9	7
Kamouraska	6	7
La Matapédia	4	6
Matane	6	5
Les Basques	1	5
Rivière-du-loup	5	4
Témiscouata	5	4
La Mitis	3	3
TOTAL	39	41

Sources : MAPAQ. Fiches d'enregistrement des exploitations agricoles 2007 et 2010.

LA TRANSFORMATION

Le secteur agroalimentaire régional compte 235 transformateurs, dont 107 sont des entreprises agricoles, réparties un peu partout sur le territoire, comme l'indique le Tableau 10. Selon les estimations de 2011 du *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*, la transformation alimentaire génère 20 % du PIB et 13 % des emplois du secteur agroalimentaire régional.

Tableau 10: Répartition par MRC des producteurs-transformateurs au Bas-Saint-Laurent en 2010

MRC	PRODUCTEURS-TRANSFORMATEURS	TRANSFORMATEURS
Kamouraska	17	25
Rimouski-Neigette	17	23
Témiscouata	16	15
La Matapédia	14	13
Les Basques	14	10
Rivière-du-loup	11	13
Matane	11	13
La Mitis	7	16
TOTAL	107	128

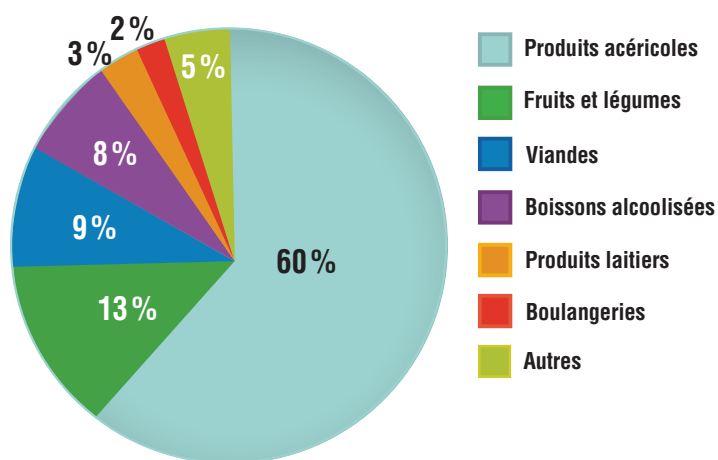
Sources : MAPAQ. *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010* et Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments 2010.



La Figure 23 démontre l'importance de la transformation acéricole régionale. Dans une moindre mesure, les autres secteurs se démarquant sont les fruits et légumes, les viandes et les boissons alcoolisées.

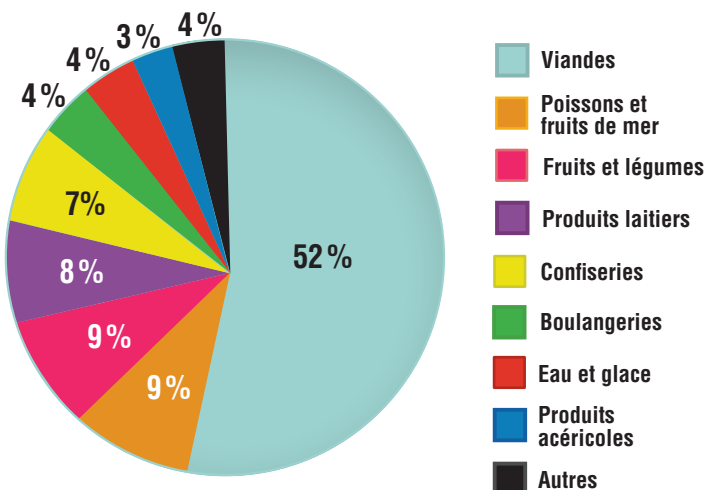
À la Figure 24, on remarque que la principale activité de transformation est reliée au secteur des viandes. Les autres secteurs d'importance sont les produits laitiers, les poissons et fruits de mer, les fruits et légumes et les confiseries.

Figure 23: Répartition des producteurs-transformateurs au Bas-Saint-Laurent selon le secteur d'activité en 2010



Source : MAPAQ. *Fiche d'enregistrement des exploitations agricoles 2010*.

Figure 24: Répartition des transformateurs au Bas-Saint-Laurent selon le secteur d'activité en 2010



Source : MAPAQ. Direction générale de la santé animale et de l'inspection des aliments 2010.



« Le Ministère poursuivra ses efforts pour améliorer l'accès des produits québécois aux marchés d'ici et d'ailleurs et pour en faire la promotion auprès des consommateurs. La mise en valeur des produits du Québec dans les établissements alimentaires ou le renforcement de leur image de marque sur les marchés extérieurs seront autant d'avenues privilégiées. »

Source : MAPAQ. *Le Plan stratégique 2011-2014 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2012, p.13.*

TENDANCES ET POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT

Le Bas-Saint-Laurent possède un important potentiel de développement pour le secteur agroalimentaire, et ce, tant pour les entreprises existantes, les nouvelles ou encore celles qui y transfèrent leurs opérations. Les conditions agroclimatiques, hydriques ainsi que les caractéristiques des types de sol sont des facteurs de production attractifs, favorisant la diversité des exploitations.

Afin de maintenir les actifs agricoles et le dynamisme du secteur, la pérennité des entreprises est intimement liée au transfert à une relève qualifiée. Il importe donc de tirer profit des compétences et des connaissances de chacune des générations. Par ailleurs, le contexte démographique amènera davantage de transferts à une relève non apparentée, et ceux-ci devront être facilités. Les exploitations auront tout intérêt à se démarquer par une rentabilité et une efficacité accrues qui permettront une utilisation optimale des ressources matérielles, financières, humaines et informationnelles. L'amélioration constante des connaissances technicoéconomiques et financières liées à la gestion des exploitations agricoles sera donc un pivot permettant d'accroître le niveau de compétitivité des entreprises régionales. Le Bas-Saint-Laurent bénéficie d'ailleurs d'infrastructures, d'institutions, mais aussi du savoir-faire permettant d'appuyer le développement et l'innovation du secteur agroalimentaire.

Les productions animales, tant conventionnelles qu'émergentes, sont en mesure de poursuivre un développement tirant profit des atouts régionaux, de la présence de nombreux transformateurs et de l'existence d'infrastructures indispensables, tel un abattoir sous inspection fédérale. Bien que le contexte d'acquisition de quota laitier ralentisse présentement la progression de la production laitière, la mise à niveau des entreprises aux nouvelles normes de qualité du lait et le transfert intergénérationnel seront déterminants pour le maintien de cette production. Les productions bovine et ovine profiteront, quant à elles, des efforts soutenus pour l'amélioration génétique des troupeaux et la consolidation des entreprises. La concrétisation d'une filière porcine biologique régionale offre également des opportunités d'affaires.

Du côté horticole, la production de fruits conventionnels s'est passablement développée au cours des dernières années, mais l'accroissement et la diversification du secteur est toujours possible. En production maraîchère, les volumes actuels ne suffisent pas à la demande, ce qui laisse entrevoir des possibilités de développement. De plus, la production de pommes de terre de semence offre un potentiel intéressant, compte tenu des infrastructures et de l'expertise présentes en région. L'acériculture a connu un essor exceptionnel au cours des dernières années, la transformation et la commercialisation du sirop d'érable offrant des avantages indéniables.

Les grandes cultures seront certes influencées par le prix des céréales et les opportunités des nouveaux marchés, notamment dans le secteur des fourrages. De plus, l'engouement envers les marchés de niche et l'implantation de nouvelles cultures en région

(canola biologique, lin, sarrasin, chanvre industriel biologique, etc.) offrent d'importantes possibilités de diversification économique.

La commercialisation des produits à l'extérieur de la région est affectée par l'éloignement des grands centres urbains et la concentration de la distribution alimentaire. Effectivement, les grandes chaînes d'alimentation exigent des volumes que les petites entreprises régionales ne peuvent combler. Par ailleurs, les prix offerts ne couvrent habituellement pas les coûts de production. En contrepartie, les marchés de proximité se sont multipliés. L'intérêt croissant pour les produits locaux et la traçabilité alimentaire sont d'ailleurs des opportunités d'affaires. Les entreprises devraient également commercialiser davantage leurs produits dans les hôtels, les restaurants et les institutions.

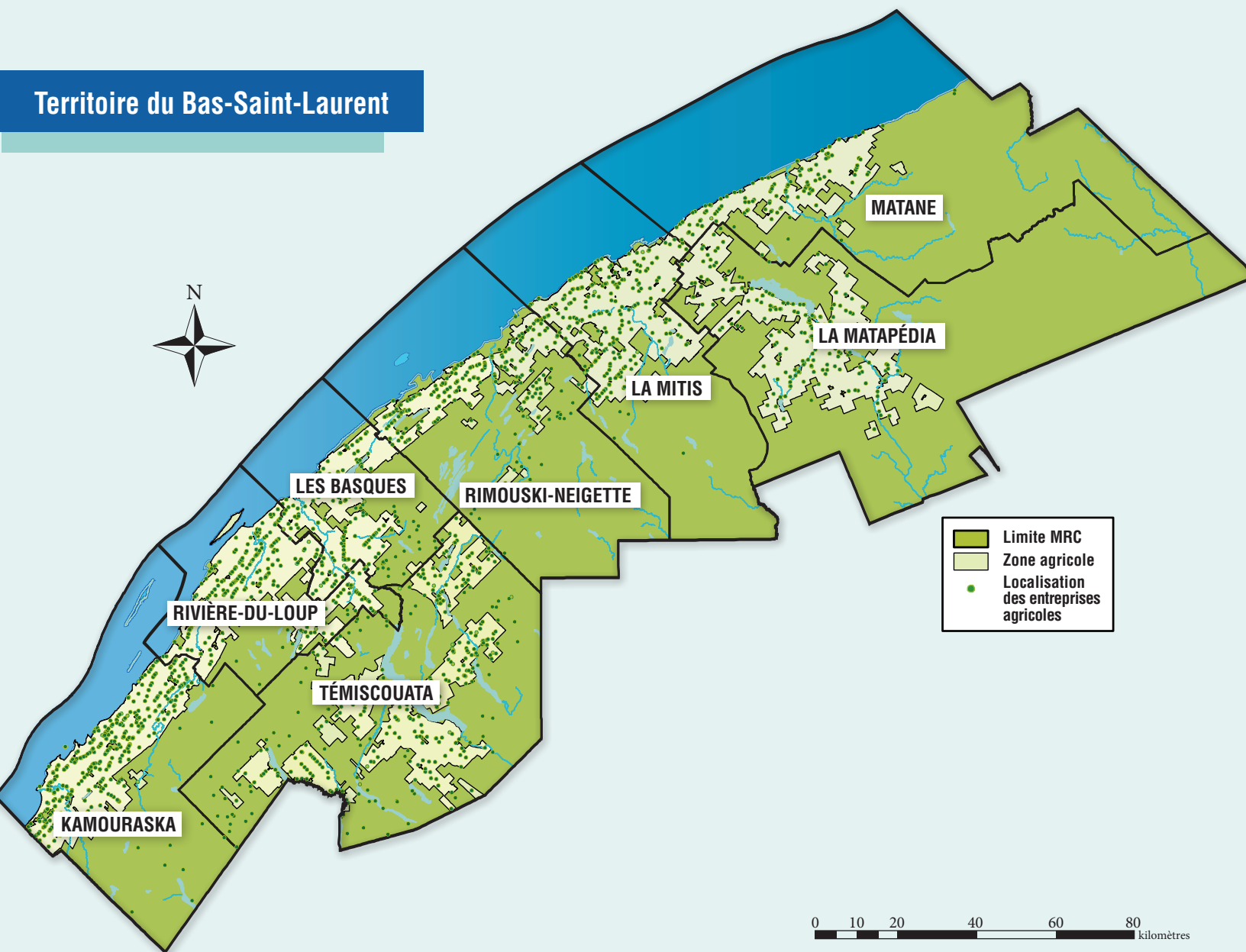
La Direction régionale du Bas-Saint-Laurent poursuivra son rôle afin de créer les conditions propices au développement du secteur agroalimentaire. Dans l'optique de maintenir une agriculture diversifiée et une occupation dynamique du territoire, la Direction régionale continuera de favoriser l'innovation et le savoir-faire des entreprises agricoles régionales.



« La diversification du secteur [agroalimentaire] contribue ainsi à la mise en valeur des ressources disponibles. Il s'agit donc d'un levier efficace favorisant la création de richesses pour l'ensemble des régions du Québec. »

Source : MAPAQ. *Le Plan stratégique 2011-2014 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation*, 2012, p. 17.

Territoire du Bas-Saint-Laurent



Document réalisé par la Direction régionale du Bas-Saint-Laurent

Pour nous joindre:

Direction régionale du Bas-St-Laurent

335, rue Moreault, Rimouski (Québec) G5L 9C8

Téléphone: 418 727-3615 · Télécopieur: 418 727-3967

www.mapaq.gouv.qc.ca

Dépot légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

ISBN: 978-2-550-66472-7 (version pdf)

ISBN: 978-2-550-66471-0 (version imprimée)

Conception graphique: Étincelle Publicité Marketing Web

Photographies: MAPAQ, Éric Labonté, Véronique Gagnon, Marc Lajoie, Julie Vézina, Andrée-Anne Lévesque-Aubé, Olivier Malenfant et Laure Boulet.

Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec
Bas-Saint-Laurent